

trempo

- Espace d'émergences musicales

Bilan d'activité
2022 - 2025

trempo

.01	Rapport moral	p.03	.06	Trempo, un lieu de voisinage et de pratiques artistiques	p.13	
.02	Le projet 2022-2025	p.04				
.03	Engagements Keychange	p.05				
.04	Transition écologique	p.06				
.05	Trempo, un outil dédié à l'accompagnement des trajectoires d'artistes	p.07		Les actions culturelles	p.14	
				La programmation artistique	p.16	
				Les ateliers et cours de musique	p.18	
			.07	L'offre de studios	p.20	
			.08	Trempo, un pôle de recherche Musiques et Transitions	p.23	
	Des programmes d'accompagnement	p.08		.09	Ressources humaines	p.25
	Des programmes de formation professionnelle	p.10		.10	Bilan financier	p.27
	Les rendez-vous conseils	p.12				

Rapport moral

Ce rapport moral clôt le cycle quadriennal 2022-2025 de Trempo. Il rend compte d'une année 2025 marquée par une crise budgétaire sans précédent, mais aussi par des transformations durables et son lot de questionnements, lesquels doivent servir à façonner le futur projet.

Rappelons que la suppression totale du soutien de la Région Pays de la Loire et la diminution de la subvention du Département de Loire-Atlantique ont conduit à un plan de restructuration majeur : quatre licenciements économiques, une réduction substantielle des budgets d'activités, la fermeture du studio d'enregistrement. Je tiens ici à exprimer toute ma gratitude à Sébastien Condolo, régisseur du studio depuis 14 ans ; Christine Esneault, chargée d'accueil depuis 26 ans ; Pauline Malaterre, chargée d'actions culturelles durant 2 ans et Damien Tassin, responsable des recherches-actions depuis 21 ans pour leur engagement au service du projet de Trempo.

Soulignons que cette crise a été traversée grâce à l'anticipation et à la mise en place d'actions concrètes pour garantir en premier lieu la pérennité de la structure, comme en atteste l'exercice 2025 se clôturant avec un résultat positif, grâce à l'obtention d'une aide exceptionnelle du CNM et à l'effort continu dans le développement de ressources propres, atteignant 30% du budget. Il traduit le déplacement vers un modèle d'économie mixte dont le prochain projet devra tenir compte, avec un objectif de retour à l'équilibre dès 2027-2028.

Les contraintes budgétaires ont eu un impact significatif sur l'ensemble des activités de Trempo, y compris sur la programmation du lieu et donc sa fréquentation. Malgré tout, le soutien à la

scène régionale reste prépondérant tout comme l'ouverture à des musiques peu visibles dans les circuits traditionnels et la part des femmes sur scène ne cesse de progresser. Ces points répondent aux enjeux de territorialisation, d'émergences et d'égalité femme/homme.

Sur l'ensemble du cycle quadriennal, si le nombre de projets artistiques accompagnés reste stable, la part des artistes femmes est en progression. Le programme 360, axe central de l'accompagnement de Trempo, a cependant été amputé du volet Chanson dû au retrait régional, privant les artistes concernées d'un dispositif spécifique. Dans le même temps, le 360 Rap a repris en partenariat avec Buzz Booster. Il nous faudra cependant veiller à la progression de la part des femmes dans les jurys de sélection et dans le programme 360. Concernant la pratique amateur, Trempo continue de développer une politique volontariste en direction des femmes et des personnes issues des minorités de genre, à travers le déploiement de plusieurs Boot Camps en mixité choisie, se traduisant par l'augmentation des candidatures féminines sur les stages en mixité et le développement de pratiques autonomes à l'issue des stages. Les coopérations internationales restent un levier structurant et différenciant pour la structure comme en attestent la résidence croisée Nantes-Reykjavik, le programme européen MagiC Carpets, les saisons de l'Institut français en Lituanie et au Brésil ou encore les formations dispensées à l'international.

Quant aux ateliers et cours de musique, leur fréquentation augmente avec une politique volontariste d'accessibilité via la mise en place d'une tarification sociale. La création du pôle Musiques et Transitions en 2024, fruit d'une réflexion engagée

depuis 2022, constitue un apport notable en termes de réflexion collective sur les mutations à l'œuvre dans le secteur permettant d'alimenter et d'adapter au mieux l'accompagnement des artistes et les formations proposées. Toutefois, sa fragilité relève d'un financement reposant en grande partie sur des appels à projets. Le prochain projet de Trempo devra porter une attention particulière à la durabilité des carrières artistiques en s'appuyant sur des partenariats existants et le renforcement d'une offre de formation sur mesure, laquelle a dernièrement été recentrée sur des parcours répondant aux attentes professionnelles, comme en atteste le chiffre d'affaires record en 2025.

Si de manière globale, Trempo a développé des outils de mesure sur l'ensemble des pôles, un travail de fond reste à fournir concernant l'évaluation de son impact sur les trajectoires professionnelles et une meilleure connaissance de la composition de ses publics dont on mesure encore mal la diversité sociale.

Ce bilan est l'occasion de témoigner de toute ma reconnaissance pour le travail réalisé par l'équipe de Trempo dans la mise en œuvre du projet et la réflexion sur le projet en devenir, ainsi que pour le soutien apporté par les membres du Conseil d'Administration. 2026 sera une année de transition, durant laquelle nous attendons un appui fort et renouvelé de nos partenaires publics, lesquels constituent un maillon essentiel du financement de la structure et du maintien de ses ambitions.

Chloé Langeard
Présidente de Trempo



©Jérémy Jéhanin

Le bilan du projet 2022-2025

Au sein d'un bâtiment de 2 300 m², Trempo déploie son activité de plateforme pour l'émergence musicale : accompagnement des trajectoires d'artistes, animation d'un lieu de voisinage et de pratiques artistiques, formation professionnelle, recherche-action sur les mutations du secteur. Dans le cadre de son projet quadriennal 2022-2025, Trempo s'est engagé dans une convention d'objectifs avec la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région Pays de la Loire et le ministère de la Culture.

Trempo est d'abord un équipement local : 65 % de ses usager-es viennent de Nantes ou de sa métropole et y pratiquent, y apprennent, y travaillent. Simultanément, la formation professionnelle et les programmes d'accompagnement attirent des artistes de toute la région et au-delà. Ce double registre, proximité quotidienne et rayonnement professionnel, structure l'ensemble du projet. Sur le cycle 2022-2025, une tension s'est précisée : entre une mission de soutien à l'émergence artistique, portée dans la durée et ancrée dans des valeurs d'intérêt général, et une logique croissante de plateforme de services, répondant à des besoins ciblés dans un rapport plus ponctuel et plus utilitaire aux structures. Ces deux postures coexistent, parfois se renforcent, parfois s'opposent.

Plus en phase avec les artistes et les pratiques

Les profils des artistes qui fréquentent Trempo se recomposent. Le rap s'est imposé dans les studios comme deuxième esthétique, l'électronique comme genre dominant en programmation, sans que cela signifie un renoncement à la diversité : jazz, metal, R&B continuent de structurer l'offre dans une logique délibérée de pluralisme esthétique. Ces déplacements traduisent des transformations plus profondes dans les façons de faire de la musique et de se construire comme artiste : des parcours plus fragmentés, plus individuels, avec des besoins plus ciblés. Si certains projets s'inscrivent dans un accompagnement moyen terme, d'autres mobilisent Trempo de façon ponctuelle, au moment précis où une ressource devient utile. Cette diversité des régimes d'engagement est devenue une réalité structurante pour le lieu.

Un lieu qui expérimente

L'industrie musicale se reconfigure, les pratiques culturelles se fragmentent, les villes et les territoires évoluent. Ces mutations rendent certains formats obsolètes et appellent des réponses que les dispositifs existants ne produisent pas toujours. Sur le cycle 2022-2025, Trempo a développé des formats nouveaux : stages en mixité choisie (Boot Camps et Summer Camp), programme de formation et de création sur les transitions (Slash Transition), workshops musique et intelligence artificielle (Espaces Latents), résidence de création sonore (Murmures)... Les coopérations internationales ont suivi la même logique : résidence Nantes-Reykjavik, MagiC Carpets, saisons de l'Institut français en Lituanie et au Brésil, formation jazz à Chicago.

Ces formats ont produit des effets durables. Les Boot Camps en mixité choisie en sont l'exemple le plus net : la part des femmes dans les locations de studios est passée de 14 % à 25 %, et de 33 % à 46 % en programmation. On peut tracer ici une ligne directe entre un dispositif et une transformation réelle des usages. La création du pôle Musiques et Transitions en 2024 formalise cette orientation : en développant une fonction de réflexion collective sur les mutations du secteur, Trempo occupe un espace que très peu de structures investissent, à l'interface entre pratiques artistiques, dynamiques professionnelles et politiques publiques.

Une crise traversée

2025 a été une année difficile. Le retrait des financements régionaux et la baisse des financements départementaux, soit 157 500 euros de subventions en moins, ont conduit à un plan de restructuration, quatre licenciements économiques, la baisse des budgets d'activités et la fermeture du studio d'enregistrement. Ce sont des pertes concrètes, en outils mais surtout en compétences et en mémoire du projet. Trois projets structurants n'ont pas abouti sur le cycle. Ces événements signalent une fragilité structurelle : un modèle économique encore trop dépendant de financements publics ponctuels, sans leviers de diversification suffisamment construits. Ce que le cycle montre dans le même temps, c'est la capacité à absorber cette pression sans désarticuler l'ensemble. Le prochain cycle devra s'y atteler : diversifier les recettes, réduire la dépendance aux financements publics ponctuels, construire des partenariats économiques plus stables.

Des questions ouvertes

Le cycle marque un progrès réel dans la production de données : genre, territoires, âges, esthétiques sont désormais documentés sur l'ensemble des pôles. Mais les outils mesurent l'activité, pas les effets. On sait qu'en moyenne 44 projets artistiques ont été accompagnés chaque année ; on sait moins ce que les artistes font cinq ans après. On mesure la progression des femmes dans les studios ; on n'évalue pas les trajectoires qui y ont conduit. Cette limite n'est pas spécifique à Trempo : l'évaluation d'impact dans le secteur culturel est un chantier national ouvert, faute de méthodes stabilisées. Mais elle engage directement la capacité à arbitrer.

La question de la diversité des personnes qui fréquentent Trempo relève du même enjeu. Une structure majoritairement financée par des fonds publics a une responsabilité réelle sur la composition de ses publics : qui accède effectivement au lieu, à ses dispositifs, à ses ressources ? Les données disponibles permettent de commencer à poser la question, pas encore d'y répondre de façon satisfaisante. Ce sont les chantiers du prochain cycle, au même titre que l'évaluation d'impact. Et peut-être la question la plus structurelle que ces quatre ans auront posée : la pertinence d'une structure ne se mesure plus à son volume d'activité, mais à sa capacité à être au bon endroit dans la trajectoire de celles et ceux qu'elle accompagne.

Engagements Keychange

En 2020, le conseil d'administration a voté l'inscription de Trempo dans le programme européen Keychange. Ce choix résulte d'un travail mené avec l'équipe sur des engagements concrets : intégrer un minimum de 50 % de femmes et de personnes issues des minorités de genre parmi les artistes, les intervenant-es, les jurys, etc. Depuis, des bilans annuels permettent d'en mesurer les évolutions.

Programmation musicale

46 % des artistes programmé-es sur scène en 2025 sont des femmes ou des personnes issues des minorités de genre, quasi paritaire et très au-dessus des moyennes nationales : le CNM relevait en 2019 que les femmes ne représentaient que 17 % des entités artistiques diffusées en salle, et 16 % dans les SMAC. La progression sur quatre ans est constante, de 33 % en 2022 à un pic de 53 % en 2024, confirmant l'effet d'une politique volontariste sur la programmation propre.

Intervenant-es

36 % des intervenant-es sont des femmes ou des personnes issues des minorités de genre en 2025. Ce chiffre agrège des réalités contrastées : Musiques et Transitions et l'action culturelle dépassent 50 %, tandis que la formation et les cours-ateliers restent en retrait, principalement en raison de contrats CDI qui limitent les possibilités de rééquilibrage rapide. C'est une contrainte structurelle, non spécifique à Trempo, qui appelle un travail de long terme à chaque renouvellement de poste.

Jurys de sélection

45 % de femmes et minorités de genre dans les jurys en 2025, contre 60 % en 2023 et 61,5 % en 2024. Le recul est réel après deux années au-dessus de l'objectif. C'est l'un des espaces où la marge d'action est la plus directe, ce qui en fait un point de vigilance prioritaire pour les prochaines sessions.

Postes techniques

51 % des prestations et heures travaillées sur les postes techniques en 2025, l'objectif est atteint. La trajectoire a été heurtée : 14 % en 2022, 33 % en 2023 suite au renouvellement du pool, puis redressement à 52 % en 2024, confirmé en 2025. À titre de comparaison, les femmes ne représentaient que 33 % des effectifs intermittents techniques au niveau national en 2019. Ce résultat traduit un travail actif et durable sur les pratiques de recrutement.

Studios

Les studios fonctionnent sur une logique de location ouverte à toutes et tous, sans sélection par Trempo. La progression y est d'autant plus significative : de 14 % en 2022 à 25 % en 2025 pour les locations, et un équilibre proche de la parité sur les résidences de création. Cette évolution s'explique en partie par l'effet des dispositifs de mixité choisie : les femmes qui ont participé aux Boot Camps s'approprient ensuite les studios en autonomie, ce qui produit des effets durables au-delà des seuls espaces encadrés.

Instances associatives

La parité au conseil d'administration et au bureau est atteinte depuis 2020 et maintenue sans interruption. C'est l'engagement le plus stable du bilan Keychange.

Un bilan positif, un enjeu structurant à venir

Sur quatre ans, la progression est réelle sur la plupart des indicateurs : parité atteinte en programmation propre, postes techniques au-dessus de l'objectif, instances associatives paritaires depuis 2020, studios en progression constante. Deux points de vigilance demeurent : le recul des jurys de sélection en 2025 (45 % après deux années au-dessus de l'objectif) et la baisse de la part des femmes dans le programme 360 (16 % en 2025 contre 20 % en 2022), qui constituent les chantiers prioritaires du prochain cycle.



Transition écologique

L'étude menée en 2022 avec l'association Open Lande avait permis de mesurer une émission de 355 tonnes de CO₂. Cela représente 140 grammes de CO₂ par euro de chiffre d'affaires, et 13 tonnes par salarié·e. Trois postes principaux ressortent :

- les transports (187 tonnes), dont l'avion qui représente 90 % des émissions ;
- le bâtiment et les immobilisations techniques (114 tonnes) ;
- la consommation énergétique liée au chauffage, à la climatisation et à l'électricité (28 tonnes), impactée par les pertes de gaz du système de climatisation. Les intrants (14 tonnes), en majorité liés aux achats pour le bar et le catering, complètent ce bilan.

Le suivi des émissions sur l'année 2024 n'a pas pu être mené dans son intégralité, notamment en ce qui concerne les transports : il repose sur un travail administratif conséquent qui a été mal anticipé. Nous prenons l'engagement de le réaliser de manière complète en 2025. Plusieurs actions se sont cependant poursuivies ou ont été consolidées, avec des marges de progression qui restent importantes.

Le bilan GES réalisé en 2023 sur l'exercice 2022 établit les émissions de Trempo à 355 tonnes de CO₂, avec une incertitude de 24 %. Trois postes dominant : les transports (186 t, soit 56 %), dont l'avion représente 90 % des émissions ; les immobilisations techniques et matérielles (114 t, 27 %), liées principalement aux équipements son et informatique ; l'énergie (28 t, 9 %), affectée par les pertes du système de climatisation. Les intrants (14 t, 4 %), majoritairement liés aux achats du bar, complètent ce bilan.

Sur la base de ce diagnostic, cinq axes d'action ont été identifiés et engagés à des degrés divers sur le cycle.

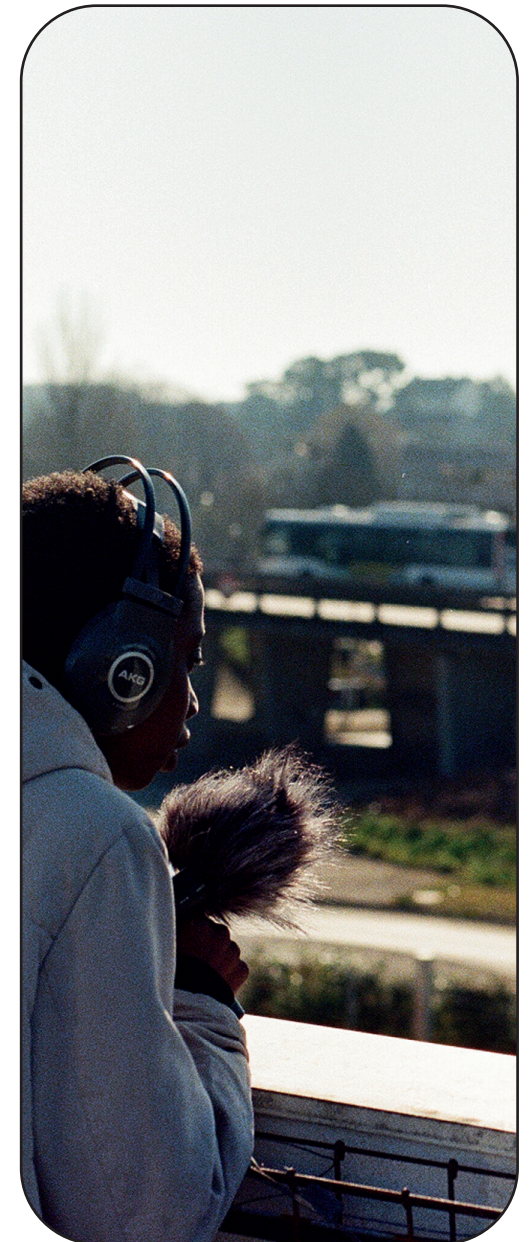
- Sur les déplacements, une charte a été mise en place pour bannir progressivement les vols intérieurs et favoriser le train en Europe. Une instance de concertation pour valider en amont les déplacements en avion est en cours de formalisation. Ce chantier reste le plus complexe : certains pays partenaires sont difficilement accessibles autrement qu'en avion, et la question des formations internationales, très rémunératrices pour Trempo, n'a pas encore été tranchée.
- Sur l'énergie et la climatisation, des règles d'usage ont été introduites (seuils de température, centralisation des commandes depuis la GTC, interdiction des chauffages d'appoint), dans un bâtiment dont le système de chauffage reste une contrainte structurelle dépendant de la Ville de Nantes.
- Sur les achats numériques, un objectif de durée de vie de dix ans pour les

ordinateurs a été fixé, avec priorité aux matériels reconditionnés, et des règles d'hygiène informatique ont été engagées. L'impact réel des usages numériques (cloud, drive, intelligence artificielle) reste cependant non mesuré à ce stade.

- Sur les achats alimentaires, l'ensemble des caterings sont végétariens et en circuits courts.

Le suivi de l'empreinte carbone n'a pas pu être conduit de façon entièrement complète sur le poste transports, qui nécessite un travail administratif conséquent. C'est un angle mort du cycle 2022-2025 à corriger impérativement. Le cycle 2022-2025 a permis d'identifier une tension qui structurera le prochain projet : certaines activités à forte valeur partenariale et économique génèrent également un volume significatif d'émissions.

Cette réalité, discutée lors du séminaire de préparation du projet 2027-2031, appelle la mise en place d'outils de suivi et d'une grille de décision partagée et d'un comité interne de validation des transports internationaux. Enfin, cette démarche s'inscrit dans le cadre du CACTÉ (Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique) du ministère de la Culture, désormais obligatoire pour les structures sous convention pluriannuelle. Le CACTÉ suppose de choisir plusieurs engagements thématiques parmi les dix proposés. Le plan d'action de Trempo depuis 2023 constitue la base opérationnelle sur laquelle s'appuiera cette démarche.



1. Trempo, un outil dédié à l'accompagnement des trajectoires d'artistes

Trempo favorise le développement durable de carrières des musicien·nes, des groupes émergents et professionnels, des musicien·nes-entrepreneur·ses. La trajectoire d'artistes comprend trois dimensions complémentaires :

- des programmes d'accompagnement à la professionnalisation et à l'insertion,
- des modules et des parcours de formation professionnelle,
- des espaces de résidence adaptés aux besoins des artistes professionnel·les ou en voie de le devenir.



Des programmes d'accompagnement

Trempo développe des programmes d'accompagnement au développement de carrière destinés aux artistes émergent-es. Ce développement s'entend à la fois d'un point de vue artistique (soutien à la création, insertion des projets artistiques dans la filière) et d'un point de vue stratégique (durabilité de la carrière des artistes).

Nombre de projets accompagnés

2022 : 44
2023 : 39
2024 : 44
2025 : 44

Nombre d'artistes accompagné-es

2022 : 101
2023 : 77
2024 : 80
2025 : 109

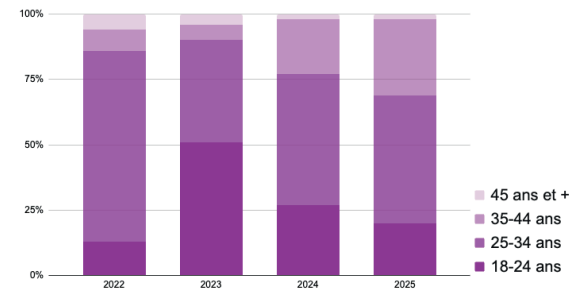
Les quatre genres musicaux majoritaires

2022 → Rap 19 %	2023 → Pop-R&B 28 %
Jazz 15 %	Rap 23 %
Pop-R&B 15 %	Electro 15 %
Electro 11 %	Jazz 10 %
2024 → Rap 20 %	2025 → Electro 20 %
Jazz 16 %	Jazz 13 %
Electro 14 %	Pop-R&B 13 %
Pop-R&B 11 %	Rap 11 %

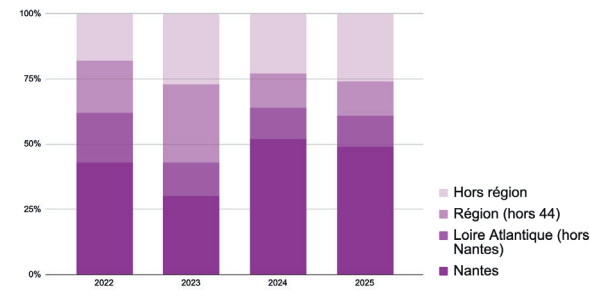
Genre



Origine territoriale



Âge



Tendances 2022-2025

Entre 2022 et 2025, le nombre de projets accompagnés reste stable (44 en 2022, 39 en 2023, 44 en 2024 et 2025), pour un nombre d'artistes accompagné-es variant entre 77 et 109 selon les années.

Le programme 360 constitue l'axe central de cet accompagnement. Sur environ un an, il offre à des artistes des Pays de la Loire un suivi combinant résidences scéniques, répétitions accompagnées, sessions studio, mise en réseau avec des professionnel·les et accès aux formations de Trempo. Il se décline par esthétique, en partenariat avec des opérateurs spécialisés : 360 Metal avec le Hellfest, 360 Jazz avec le CRDJ, 360 RAP avec Buzz Booster, 360 Chanson avec des partenaires régionaux. Ce dernier volet est arrêté en 2025, conséquence directe du retrait des financements régionaux.

À l'échelle nationale, Trempo participe au programme Transversales, dispositif de post-accompagnement co-construit avec les Francfolies, Buzz Booster, le FAIR, les Inouïs et Jazz Migration.

Les coopérations se sont structurées sur plusieurs dispositifs. La résidence croisée Nantes-Reykjavik, annuelle depuis 2022, permet à un·e artiste nantais·e et un·e artiste islandais·e de travailler trois semaines en immersion croisée, combinant création, masterclasses et mise en réseau. Le partenariat avec l'Abbaye de Fontevraud, via la résidence d'art sonore Murmures, a permis la sélection d'artistes accompagnés pour des créations diffusées in situ. Le programme européen MagiC Carpets a soutenu trois résidences sur l'île de Nantes entre 2022 et 2024, en lien avec l'École des Beaux-

Arts de Nantes, avant de s'achever sans reconduction. Les saisons de l'Institut français ont donné lieu à des résidences bilatérales, en Lituanie en 2024 et au Brésil en 2025. Sur l'ensemble du cycle, le programme Région Médicis a constitué un levier complémentaire pour financer des résidences de création, avant d'être supprimé par le Conseil régional.



©Pierre Emmanuel Waldura

Focus 2025

En 2025, le retrait des financements régionaux entraîne l'arrêt du 360 Chanson, volet dédié aux artistes de cette esthétique dans les Pays de la Loire. C'est une perte concrète : les artistes concerné-es ne disposent plus d'un dispositif régional spécifique. Dans le même temps, le programme 360 RAP, après une période de suspension, reprend en partenariat avec Buzz Booster. Ces deux évolutions simultanées modifient la couverture esthétique du dispositif.

En parallèle, Trempo soutient en 2025-2026 la création du groupe nantais Ago Gazo, dont le projet croise musiques électroniques et traditions musicales togolaises. Cette création mutualisée, soutenue par la DGCA-Ministère de la Culture, illustre une orientation que Trempo cherche à développer : un accompagnement centré sur le temps de création, distinct des logiques de professionnalisation à court terme portées par les programmes 360.

Perspectives

Une étude sur les pratiques d'accompagnement est en cours et doit alimenter la construction du projet 2027-2031. Les orientations identifiées portent sur trois axes : renforcer le soutien à la création, en développant les résidences et les temps de travail artistique long au sein des programmes ; consolider les coopérations internationales sur des partenariats existants - résidence Nantes-Reykjavik, saisons de l'Institut français - plutôt que de multiplier les projets ponctuels ; et améliorer les conditions d'insertion professionnelle des artistes accompagné-es, en lien avec les réseaux de diffusion régionaux et nationaux.

Des programmes de formation professionnelle

L'offre de formation englobe des modules à la carte, des parcours individualisés, des formations internationales en immersion, en lien avec les métiers artistiques, administratifs et techniques du secteur des musiques actuelles.

Nombre de stagiaires

2022 :	530
2023 :	472
2024 :	346
2025 :	261

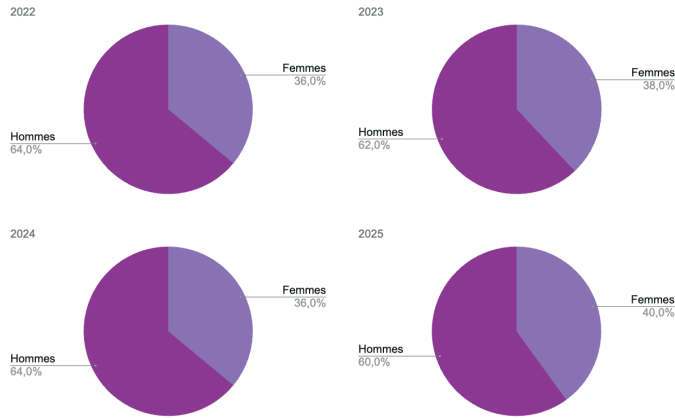
Nombre de modules de formation

2022 :	64
2023 :	76
2024 :	71
2025 :	57

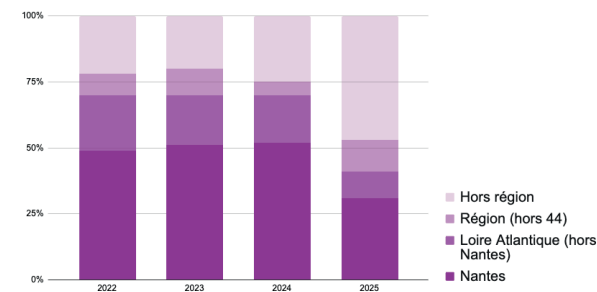
Nombre d'heures de formation

2022 :	4 580
2023 :	5 210
2024 :	2 949
2025 :	2 995

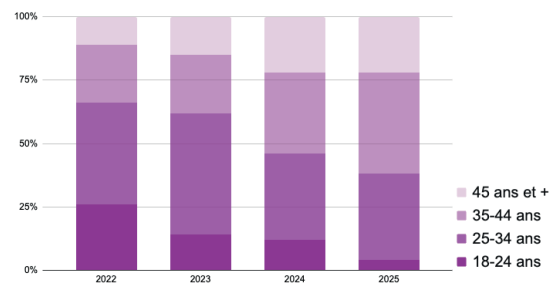
Genre



Origine territoriale



Âge



Tendances 2022-2025

Le nombre de stagiaires a été divisé par deux sur la période, passant de 530 à 261. Cette évolution doit être lue avec précaution : les données antérieures à 2023 comptabilisaient des places de formation occupées et non des personnes distinctes, ce qui surévaluait les effectifs réels. Par ailleurs, dans un contexte de contraintes économiques croissantes, l'offre a été recentrée sur des parcours viables, en abandonnant des modules structurellement déficitaires. La disparition du MuMA complète ce tableau. Le volume d'heures moyen par stagiaire reste stable sur la période, ce qui traduit une offre moins large mais plus dense et mieux calibrée économiquement.

L'offre s'organise désormais autour de quatre axes : création musicale et identité artistique, production et création sonore, carrière et diffusion, formations à l'international. Les parcours sur mesure permettent aux artistes de composer leur propre trajectoire en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette individualisation a favorisé l'accès à des financements AFDAS et OGC, renforçant la présence d'artistes professionnels parmi les stagiaires. Les retours des stagiaires confirment la pertinence de cette orientation : 92 % se déclarent satisfait-es, avec un taux de présence de 96 %. La tranche des 35-44 ans est passée de 23 % en 2022 à 40 % en 2025, tandis que les moins de 25 ans sont passés de 26 % à 4 %. La formation touche donc un peu moins les artistes en début de parcours.

On observe par ailleurs une augmentation des stagiaires venant de l'extérieur de la région, sans qu'il soit possible d'en tirer un enseignement définitif à ce stade. La part

des femmes reste stable autour de 36-40 % sur l'ensemble du cycle.

Les formations internationales constituent un axe structurant de l'offre, dans la continuité des sessions organisées à New York et La Nouvelle-Orléans. En 2025, un nouveau partenariat avec Pannonica et The Bridge a permis d'organiser une formation à Chicago, centrée sur les musiques jazz, créatives et improvisées, sous la direction pédagogique du saxophoniste Fred Jackson Jr. Ce partenariat ouvre un ancrage inédit dans la scène de Chicago et sera reconduit en 2026.

Parallèlement, un travail important et efficace a été réalisé concernant l'augmentation de la rentabilité du pôle formation. Les tarifs ont ainsi été optimisés en fonction des prises en charge envisagées favorisant ainsi un bénéfice plus important d'année en année.

Focus 2025

En octobre 2025, l'AFDAS suspend ses financements en cours d'année, modifiant à deux reprises ses critères d'éligibilité. L'impact sur 2025 reste contenu : les modules à dominante artistique et technique, majoritaires dans l'offre de Trempo, sont encore peu affectés. Mais la contraction des budgets disponibles pour la formation des intermittent-es est structurelle, et la dépendance à ce financeur unique constitue un risque identifié pour les années à venir.

Ces évolutions conduisent le pôle à engager deux chantiers pour le prochain cycle : diversifier les financements au-delà de l'AFDAS, et réfléchir aux modalités permettant de maintenir une diversité de publics dans une offre de plus en plus individualisée.

Perspectives

Le pôle formation engage le prochain cycle avec une double ambition. D'un côté, consolider le modèle de parcours individualisés en diversifiant les sources de financement. De l'autre, innover sur les contenus : développer des modules intégrant les enjeux de transition écologique et les usages de l'intelligence artificielle dans la création, et renforcer les formats en mixité choisie. Trempo reste principalement identifié pour ses formations artistiques : la poursuite de cet axe doit s'accompagner d'un renforcement de l'offre en gestion de carrière et structuration de projet, des besoins réels mais encore insuffisamment couverts.



©Michael Jackson

Les rendez-vous conseils

Les rendez-vous conseils sont proposés pour aider les artistes de la musique et leur entourage (managers, labels, producteur-rices...) à concrétiser leurs projets musicaux. L'équipe salariée de Trempo répond aux questions des publics, qu'il s'agisse d'une démarche amateur ou professionnelle. Les rendez-vous peuvent aussi concerner les étudiant-es du secteur culturel pour les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Tendances 2022-2025

Le volume de rendez-vous reste globalement stable sur le cycle : 188 en 2022, 193 en 2023, 163 en 2024, 191 en 2025. La baisse constatée en 2024 ne traduit pas une diminution des sollicitations, restées importantes, mais un effet de la reconfiguration de l'offre engagée en janvier 2024 : mise en place d'un système de réservation en ligne, meilleure lisibilité des créneaux disponibles, clarification des thématiques et des conditions d'accès. Ce dispositif a pu créer un effet de rigidification perçue, certains publics interprétant les créneaux visibles comme les seuls disponibles. Le rebond de 2025 (191 rendez-vous) confirme que l'offre reste sollicitée une fois ces ajustements stabilisés.

La répartition par objets est stable dans ses grandes lignes. La mise en réseau et le conseil artistique pour des projets de professionnalisation constitue la demande principale sur toute la période, représentant entre 36 % et 42 % des rendez-vous selon les années. Les

questions liées au cadre légal progressent de façon continue : 8 % en 2023, 18 % en 2024, 22 % en 2025, traduisant une attention croissante des artistes aux aspects réglementaires de leur activité. La stratégie de communication se stabilise autour de 10-13 %. Les demandes relatives au financement restent minoritaires (5-8 %), de même que celles liées à l'emploi et à l'orientation professionnelle, en recul sur la période (13 % en 2023, 8 % en 2025).

La demande de conseil pour des projets amateurs, stable autour de 13-17 % entre 2023 et 2024, recule à 9 % en 2025, sans qu'on puisse en tirer une conclusion définitive à ce stade. L'offre d'ateliers collectifs, développée en partenariat avec Musique et Danse en Loire-Atlantique, vient en complément des rendez-vous individuels pour répondre à une partie de ces demandes.

Nombre de rendez-vous conseils effectués

2022 : 188

2023 : 193

2024 : 163

2025 : 191

Objets des RDV

2023 → 42 % Mise en réseau et conseil artistique projet professionnalisation

13 % Mise en réseau et conseil artistique projet amateur

13 % Emploi-Formation-Orientation professionnelle

10 % Stratégie de communication

8 % Cadre légal

5 % Financement

2024 → 36 % Mise en réseau et conseil artistique projet professionnalisation

17 % Mise en réseau et conseil artistique projet amateur

18 % Cadre légal

11 % Emploi-Formation-Orientation professionnelle

10 % Stratégie de communication

5 % Financement

2025 → 37 % Mise en réseau et conseil artistique projet professionnalisation

22 % Cadre légal

13 % Stratégie de communication

9 % Mise en réseau et conseil artistique projet amateur

8 % Emploi-Formation-Orientation professionnell

8 % Financemen

2. Trempo, un lieu de voisinage et de pratiques artistiques

Trempo agit pour faciliter l'accès à la pratique musicale, à l'éducation artistique et à la création, en portant une attention particulière aux enfants et aux jeunes, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux habitant-es de l'île de Nantes. Cette volonté d'être un lieu de voisinage s'exprime à travers quatre dimensions complémentaires :

- un lieu culturel ouvert et vivant, au service des pratiques artistiques émergentes
- des actions culturelles ancrées dans les nouveaux usages et les cultures de son quartier et des territoires d'intervention
- des cours de musique et des ateliers favorisant la pratique collective et l'éducation artistique
- des studios de répétition et d'enregistrement accessibles et adaptés aux pratiques amateurs et de loisirs



Les actions culturelles

Trempo développe et soutient des actions culturelles basées sur la rencontre (avec un-e artiste, une œuvre, des professionnel·les du spectacle) et la pratique (de la musique, de l'écriture, de l'enregistrement, de la scène).

L'association intervient auprès des amateur·rices avec des stages de création musicale collectifs, en milieu scolaire avec des parcours d'éducation artistique et culturelle et mène des projets participatifs avec ses voisin·es de l'île de Nantes.

Pratique amateur

Nombre d'artistes accompagné·es

2022 : 60

2023 : 75

2024 : 65

2025 : 74

Nombre d'heures d'accompagnement

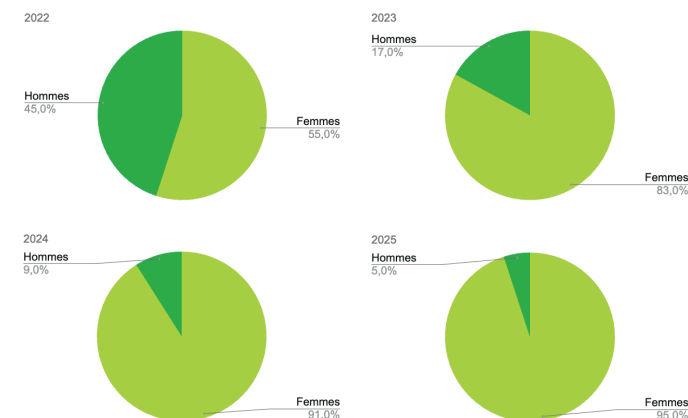
2022 : 190

2023 : 205

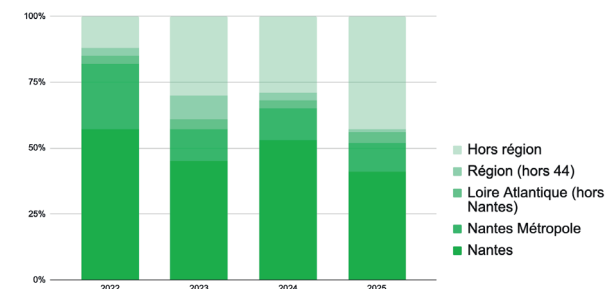
2024 : 166

2025 : 155

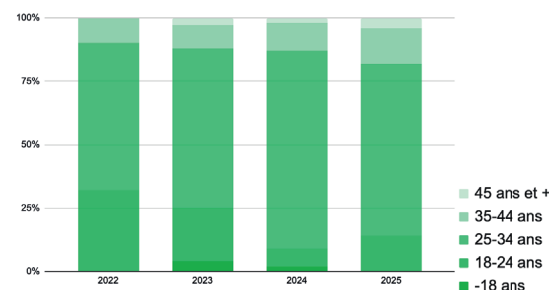
Genre



Origine territoriale



Âge



Éducation artistique et culturelle

Nombre d'élèves

2022 : 42

2023 : 189

2024 : 115

2025 : 119

Nombre d'heures de pratique artistique

2022 : 160

2023 : 75

2024 : 49

2025 : 55

Tendances 2022-2025

Le cycle 2022–2025 est marqué par la diversification des actions culturelles autour de trois axes : la pratique amateur, les parcours d'éducation artistique et culturelle, et l'ancrage dans le quartier de l'île de Nantes.

Sur la pratique amateur, Trempo a développé une politique volontariste en direction des femmes et des personnes issues des minorités de genre, à travers le déploiement de plusieurs Boot Camps en mixité choisie (Summer Camp, Boot Camp Beats avec We Make Noise, Boot Camp Jazz (renommé Plages improvisées), jusqu'à trois stages proposés en 2023. Cette orientation a produit des effets mesurables à moyen terme : augmentation des candidatures féminines sur les stages en mixité, développement de pratiques autonomes à l'issue des stages. La diversification des esthétiques et des profils de stagiaires, y compris sur le plan ethno-racial, reste un chantier ouvert pour le prochain cycle. La part élevée de participant-es hors région en 2025 (43 %) s'explique par la tenue de la dernière édition du Summer Camp national, qui réunissait l'ensemble des promotions. Ce chiffre n'est pas représentatif de la composition habituelle des publics des Boot Camps.

Sur l'éducation artistique et culturelle, les parcours se sont structurés principalement autour du jumelage avec l'école Joséphine Baker sur l'île de Nantes, porté avec l'artiste associée Paloma Colombe : ateliers de création sonore avec trois classes chaque année, approche inter-classes, ancrage hors les murs. Des actions ont également été menées en direction des collèges dans le cadre du programme «Grandir avec la culture» soutenu par le Département de

Loire-Atlantique. Le projet GIG, mené en 2023 avec un lycée de Savenay, n'a pas été reconduit en 2024. La tentative de rapprochement avec l'accueil périscolaire de l'école Aimé Césaire n'a pas abouti en raison du cloisonnement des emplois du temps.

Sur l'île de Nantes, les projets participatifs (Golden Bus Session, Boudoir) ont permis des partenariats avec des structures sociales et commerciales du quartier. Ces initiatives révèlent cependant une contrainte structurelle : sans présence régulière sur le territoire, elles peinent à générer des usages autonomes de la part des habitant-es.

Focus 2025

En 2025, Trempo élargit ses partenariats vers les acteur-rices de la petite enfance. La programmation du spectacle Stella Maris en trois représentations, en coproduction avec le festival Petits & Grands, a permis d'accueillir une centaine de très jeunes spectateur-rices : enfants du quartier et assistantes maternelles, élèves du centre de loisirs de l'école maternelle Joséphine Baker, public du festival et plus jeunes élèves de l'école de musique de Trempo.

En parallèle, le soutien à la création Louves de la Compagnie Comptoirs du rêve, impliquant des mères habitantes de l'île de Nantes issues de structures de proximité (PMI, multi-accueil La Toupie Magique, maison de quartier), renforce l'ancrage territorial au-delà des publics habituels. Ces partenariats se poursuivent en 2026.

Perspectives

L'offre de Boot Camps doit continuer à s'élargir en termes d'esthétiques et de diversité des profils, pour répondre à des enjeux de représentation qui dépassent la seule question du genre. Le travail sur l'île de Nantes entre dans une nouvelle phase avec la participation de Trempo au comité des acteur-rices des Nefs : la transformation de ce quartier, à laquelle s'ajoute l'arrivée du tramway, redéfinit le rapport de Trempo à son territoire : un événement fédérateur ancré dans le quartier et un nouveau jumelage scolaire sont les deux chantiers identifiés pour le prochain cycle.



La programmation artistique

La programmation de Trempo articule deux orientations complémentaires : le soutien à la scène régionale, qui représente entre 44 % et 62 % des artistes programmé-es selon les années, et une ouverture vers des musiques émergentes peu visibles dans les circuits habituels - hip-hop du Maghreb, scène électronique de Côte d'Ivoire, Maloya, culture inuit.

Dans sa configuration club de 220 places, Trempo occupe un créneau spécifique dans le paysage nantais, distinct des grandes salles de diffusion, avec une programmation propre complétée par le dispositif Cartes Blanches qui délègue chaque année une dizaine de soirées à des collectifs locaux.

Nombre d'événements publics

2022 : 64

2023 : 54

2024 : 47

2025 : 52

Nombre de spectateur·rices

2022 : 11 537

2023 : 11 946

2024 : 10 308

2025 : 8 951

Nombre de projets artistiques sur scène

2022 : 152 (+60 projets issus des cours/ateliers)

2023 : 112 (+70 projets issus des cours/ateliers)

2024 : 105 (+70 projets issus des cours/ateliers)

2025 : 115 (+70 projets issus des cours/ateliers)

Les quatre genres musicaux majoritaires

2022 → Électronique 27 %

Rap 25 %

Rock 10 %

Pop, R&B 11 %

2023 → Électronique 25 %

Folk, trad. 20 %

Pop, R&B 20 %

Rap 18 %

2024 → Électronique 32 %

Folk, trad. 18 %

Rap 13 %

Pop, R&B 8 %

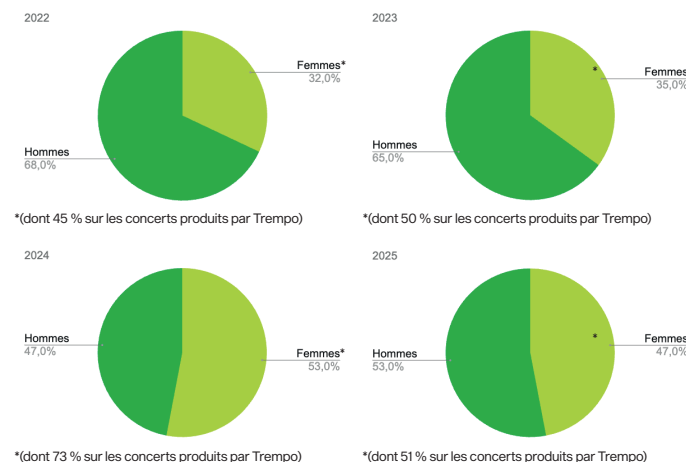
2025 → Électronique 40 %

Rap 24 %

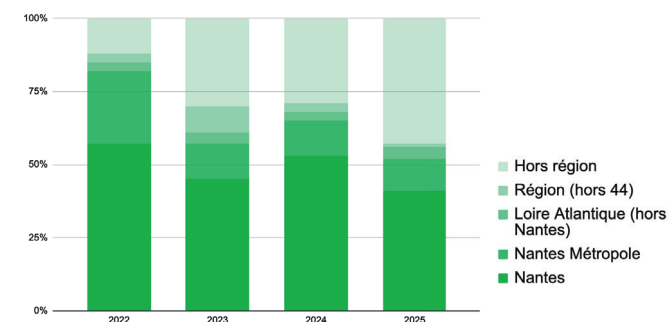
Pop, R&B 11 %

Folk, trad. 10 %

Genre



Origine territoriale



Tendances 2022-2025

Entre 2022 et 2025, le nombre total de spectateur-rices évolue de façon contrastée : stable autour de 11 500 à 12 000 en 2022 et 2023, il recule en 2024 (10 308) puis plus nettement en 2025 (8 951), en lien avec la réduction du nombre d'événements et les contraintes budgétaires liées au retrait des financements régionaux. La fréquentation moyenne par événement reste cependant globalement stable sur la période, autour de 170 personnes tous formats confondus, et proche de 200 sur les concerts et Cartes Blanches. Le nombre de projets artistiques programmés se stabilise autour de 105 à 115 par an depuis 2023, auxquels s'ajoutent chaque année environ 70 projets issus des cours et ateliers.

La programmation repose sur deux piliers complémentaires. D'un côté, les artistes des Pays de la Loire constituent la colonne vertébrale de l'offre : leur part oscille entre 44 % et 62 % selon les années, avec un recentrage à 58 % en 2025. C'est une volonté affirmée du projet de Trempo, qui considère le soutien à la scène régionale comme une mission centrale. De l'autre, les focus sur les musiques émergentes du monde constituent un axe éditorial structurant depuis 2021 : hip-hop du Maghreb, scène électronique de Côte d'Ivoire, musiques du Portugal et du Japon en 2022, Maloya et culture inuit en 2023. Ces temps forts permettent de présenter au public nantais des scènes internationales peu visibles dans les circuits habituels. Sur le plan esthétique, l'électronique s'affirme comme genre dominant et croissant (27 % en 2022, 40 % en 2025), à l'image de la dynamique portée par la scène de la métropole nantaise, suivi du rap qui retrouve une place importante en 2025 (24 %). La part des femmes sur scène a progressé de 32 % en 2022 à 53

% en 2024, avec un léger recul à 47 % en 2025. Sur les concerts coproduits par Trempo, l'objectif de parité est atteint ou dépassé chaque année depuis 2023.

Le dispositif Carte Blanche constitue un axe structurant de la programmation : chaque année, une dizaine de collectifs et associations nantais-es investissent le lieu avec leur propre ligne éditoriale. Cette délégation partielle de la programmation à des acteur-rices locaux-ales permet d'élargir les esthétiques présentes à Trempo, de toucher des publics différents et de soutenir le tissu associatif musical de la métropole. Trempo a également consolidé des partenariats avec des festivals régionaux : Aux Heures d'été, Les Rendez-vous de l'Erdre, Hip Opsession, Handiclap, Variations, Festival Trafic, permettant de mutualiser les ressources et d'élargir les publics.

Focus 2025

La coopération avec Recife dans le cadre de la saison France-Brésil de l'Institut français illustre la façon dont Trempo articule programmation et coopération internationale. L'association a co-produit deux résidences bilatérales, autour des musiques électroniques et de la gastronomie, réunies dans des événements communs à Nantes (Nuit du Voyage à Nantes) et à Recife (Festival Rec'n'Play).

Ce projet a permis à la productrice nantaise Aasana de travailler avec l'artiste brésilienne Idlibra sur un EP commun. Il s'inscrit dans la continuité des coopérations portées par l'Institut français depuis 2024, avec notamment le projet Sumiksuoti dans le cadre de la saison France-Lituanie.

Perspectives

La transformation du lieu à venir ouvre plusieurs chantiers pour le prochain cycle. Les locations à des productions extérieures, engagées en 2026, constituent une nouvelle source de revenus et d'activité à consolider. L'arrivée du R+2 invite à repenser l'articulation entre les espaces et les formats de programmation. Ces évolutions dessinent trois chantiers concrets pour le prochain cycle : intégrer les locations à des productions extérieures comme source de revenus régulière, repenser l'articulation des espaces avec l'ouverture du R+2, et poursuivre le travail sur la diversité esthétique engagé depuis 2021.



© Aitorlucq.B

Les ateliers et cours de musique

Trempo propose des ateliers, cours et stages de musique collectifs, destinés aux amateur·rices de tous âges et de tous niveaux. Les ateliers et cours hebdomadaires ont pour principal objectif de favoriser la pratique collective, l'expérience scénique, l'apprentissage de l'écoute et le plaisir du jeu.

Sur la saison 2024-2025, plus de 300 personnes se sont inscrites, entre ateliers annuels et stages ponctuels pendant les vacances. Les listes d'attente restent importantes, quelle que soit la tranche d'âge.

Nombre de personnes inscrites aux ateliers, cours et stages

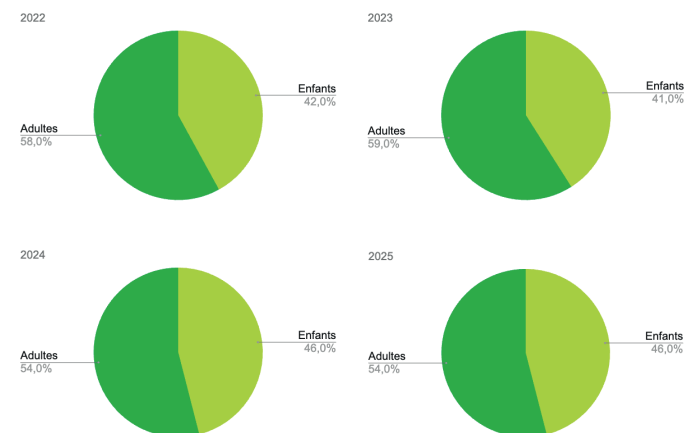
2022 : 247

2023 : 260

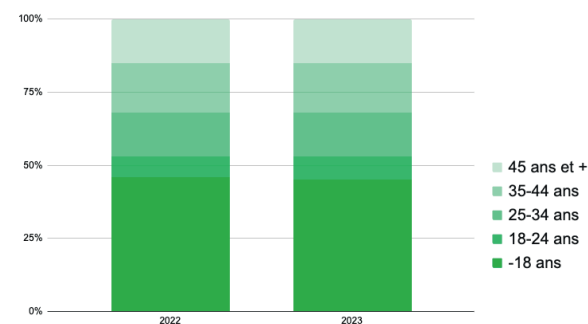
2024 : 283

2025 : 303

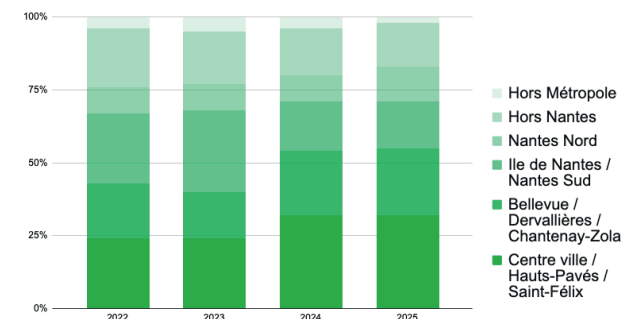
Répartition par âge



Précisions pour 2024 et 2025



Lieu de résidence



Genre



Tendances 2022-2025

Le nombre de participant·es progresse de façon continue sur le cycle : 247 en 2022, 260 en 2023, 283 en 2024, 303 en 2025. Ce chiffre agrège les inscrit·es aux ateliers et cours hebdomadaires (234 en 2025) et les participant·es aux stages ponctuels organisés pendant les vacances scolaires (69 en 2025). Ces derniers sont passés de 5 éditions en 2022 à 6 en 2025, contribuant à l'augmentation globale. Les listes d'attente sont persistantes sur toutes les tranches d'âge, certains ateliers affichant complet en moins de dix minutes à l'ouverture des inscriptions. La répartition entre enfants et adultes reste stable (46%/54% en 2025), et l'ancrage territorial est très marqué : près de 96 % des inscrit·es résident dans la métropole nantaise.

Dans un contexte de contraintes économiques, l'école de musique a revu ses tarifs en veillant à ne pas pénaliser les publics aux revenus modestes. Une tarification sociale en trois tranches a été introduite en 2023, aboutissant à une baisse de 10 % des tarifs pour la première tranche et une hausse de 6 % pour la troisième. Elle a été affinée en 2025 avec l'ajout d'une quatrième tranche sur les revenus les plus aisés. Entre 13 et 18 % des inscrit·es ont un quotient familial inférieur à 900 €, 16 à 24 % entre 901 et 1 500 €.

Les contenus pédagogiques évoluent chaque saison à partir des retours des inscrit·es. De nouvelles modalités sont apparues : répétitions accompagnées pour les groupes souhaitant développer leur autonomie en vue d'une sortie du dispositif, allongement de deux heures des modules d'accompagnement à la scène et des stages pour renforcer la dimension pratique. L'offre couvre désormais un parcours progressif, de l'initiation enfant

à la pratique avancée adulte, avec des passerelles vers les Boot Camps et les dispositifs de professionnalisation.



©Saintilann

Focus 2025

Les inscrit·es manifestent un fort engouement pour le jeu sur scène, comme en témoignent la fréquentation des soirées Ateliers en Scène et du Festival des AES en juin.

Le partenariat avec le Conservatoire s'est structuré en échange réciproque : trois groupes de Trempe jouent lors des soirées Molière Faites du Bruit, trois groupes du Conservatoire jouent lors des AES. Un module de deux jours dédié à l'accompagnement scénique a également été conçu pour les étudiant·es du Cycle 3, consolidant cette dynamique de coopération entre structures.

Perspectives

L'enjeu du prochain cycle est d'élargir les temps de diffusion sur deux axes : renforcer le Festival des Ateliers en Scène comme temps fort annuel fédérateur, en consolidant son modèle et en élargissant ses publics, et étendre les partenariats au-delà du Conservatoire, en associant d'autres écoles de musique et maisons de quartier de la métropole. L'objectif est de multiplier les configurations scéniques auxquelles les musicien·nes amateur·rices sont exposé·es, pour renforcer leur autonomie et leur capacité à jouer dans des contextes variés.

3. L'offre de studios

L'offre de studios est une gamme complète d'espaces, aménagés ou non, dédiés à la répétition, la résidence et l'enregistrement, convenant aussi bien aux artistes en solo qu'aux groupes de tous styles. Ces studios sont disponibles pour de la répétition hebdomadaire, occasionnelle (de 1h à 8h) ou de la résidence courte (de 1 jour à 1 mois). Chaque offre étant conçue pour répondre aux besoins variés, de la pratique amateur à la professionnelle.

Nombre de projets artistiques accueillis

2022 : 283

2023 : 294

2024 : 299

2025 : 305

Nombre d'artistes accueilli-es

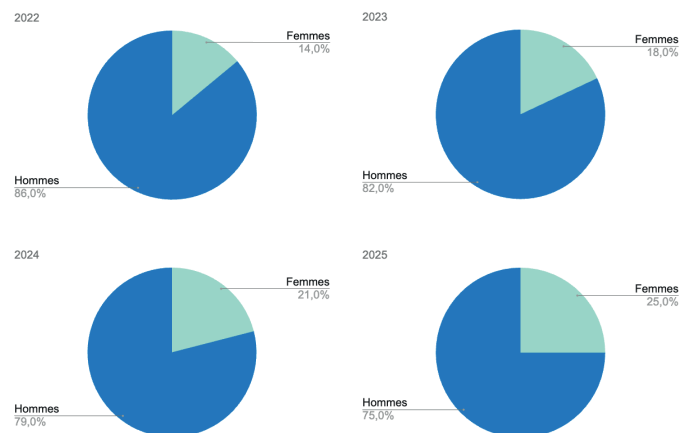
2022 : 753

2023 : 972

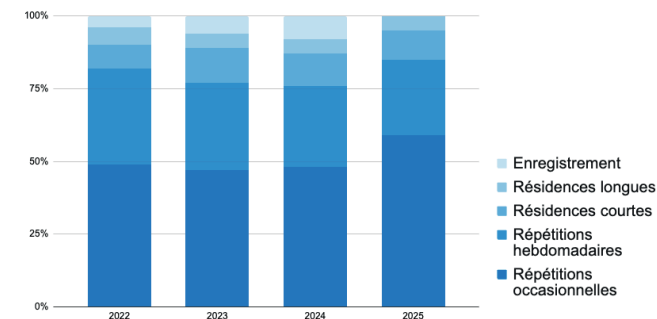
2024 : 1022

2025 : 990

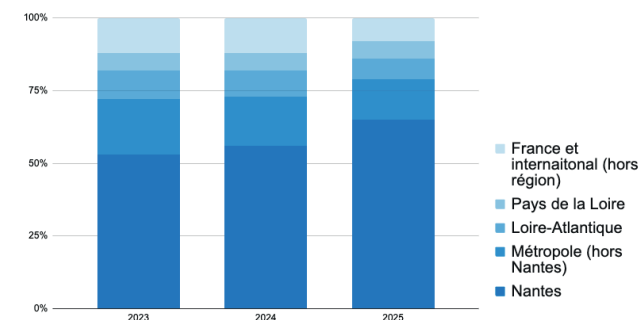
Genre



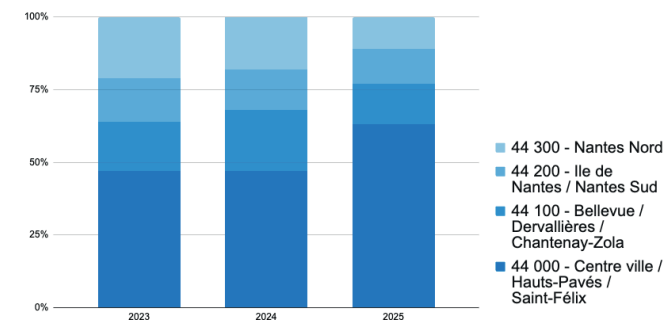
Répartition des usages



Origine territoriale



Précisions pour la ville de Nantes

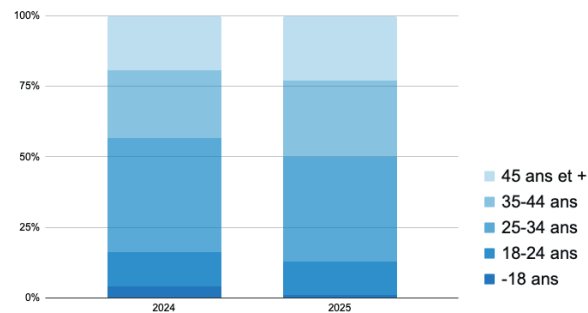


3. L'offre de studios (suite)

Les cinq genres musicaux majoritaires

2022 → Pop, rock (33 %)	2023 → Rock (28 %)
Rap (15 %)	Autres, non-genré (17 %)
Musiques extrêmes (15 %)	Rap (13 %)
Chanson (9 %)	Musiques extrêmes (10 %)
Jazz (8 %)	Jazz (7 %)
2024 → Rock (32 %)	2025 → Rock (32 %)
Autres, non-genré (17 %)	Autres, non-genré (18 %)
Rap (16 %)	Pop, R&B (14 %)
Musiques extrêmes (10 %)	Rap (11 %)
Pop, R&B (9 %)	Musiques extrêmes (7 %)

Âge



Tendances 2022-2025

Entre 2022 et 2025, l'activité des studios progresse de façon régulière : 283 projets accueillis en 2022, 305 en 2025 (+8 %), et jusqu'à 990 artistes accueilli-es, soit une hausse de 31 % sur la période.

La répartition des usages reste stable : les répétitions occasionnelles représentent près de la moitié des projets sur l'ensemble de la période, les résidences courtes se maintiennent, et l'enregistrement double sa part (4 % à 8 %), signe d'une montée en puissance cohérente avec le repositionnement de l'offre.

Sur le plan esthétique, le rock reste la première pratique représentée, mais le fait marquant de la période est l'émergence durable du rap et du R&B, absents ou marginaux avant 2022, aujourd'hui systématiquement dans le top 5. Cette évolution reflète un vrai travail d'ouverture de Trempo vers des esthétiques longtemps éloignées de ses studios.

La progression de la part des femmes est constante et significative : de 14 % en 2022 à 25 % en 2025. La répartition par âge est équilibrée, avec une majorité d'artistes entre 25 et 44 ans, couvrant aussi bien des pratiques en développement que des parcours professionnels établis. Territorialement, Nantes consolide sa place (53 % à 65 %), sans que cela ferme la porte à des artistes venu-es d'autres régions ou de l'international, qui représentent encore 8 % des usager-ères en 2025.



©Helene Boissel Arrieta

Focus 2025

En quatre ans, plusieurs ajustements ont modifié le profil des studios : ouverture des locations le week-end, développement des résidences courtes, repositionnement de l'offre d'enregistrement. Ces évolutions se lisent dans les chiffres : +31 % d'artistes accueilli-es sur la période, progression constante de la part des femmes (14 % à 25 %), émergence durable du rap et du R&B parmi les pratiques représentées.

Le studio d'enregistrement, repositionné dès 2022 avec un équipement professionnel et pleinement intégré au projet pédagogique, avait atteint un taux d'occupation de 83 %. Sa fermeture en 2025, contrainte par la crise économique, représente une perte de capacité réelle pour les artistes accompagné-es, en particulier ceux et celles dont les projets nécessitent un outil professionnel accessible. Cette fermeture oblige à repenser les formes de soutien à l'enregistrement pour le prochain cycle : formats plus souples, offre de mix adaptée aux esthétiques électroniques et urbaines, partenariats avec des studios extérieurs.

Perspectives

Les dynamiques engagées sur le genre, les esthétiques et l'ancrage territorial sont à consolider. À partir de 2026, l'offre s'élargit avec des formats dédiés au DJing et au podcast, ainsi qu'une résidence mix. Dès 2027, une résidence scène dans le club viendra compléter le dispositif.

4. Trempo, un pôle de recherche Musiques et Transitions

Trempo observe et accompagne les transformations profondes qui engagent les acteur·rices et les artistes de la musique. En 2024, Trempo structure cette activité au sein du pôle Musiques et Transitions, qui reprend les principes d'un incubateur pour développer une activité de recherche et de veille, d'expérimentation et de développement.

Nombre d'actions menées

2023 : 30
2024 : 36
2025 : 8

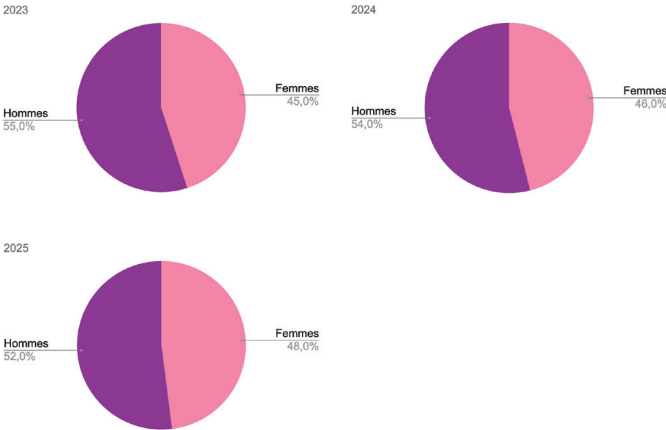
(Le volume d'actions 2025 est en baisse car les résidences Slash Transition, organisées tous les deux ans, n'avaient pas lieu cette année)

Nombre d'heures

2023 : 72
2024 : 74
2025 : 93

Nombre de participant·es

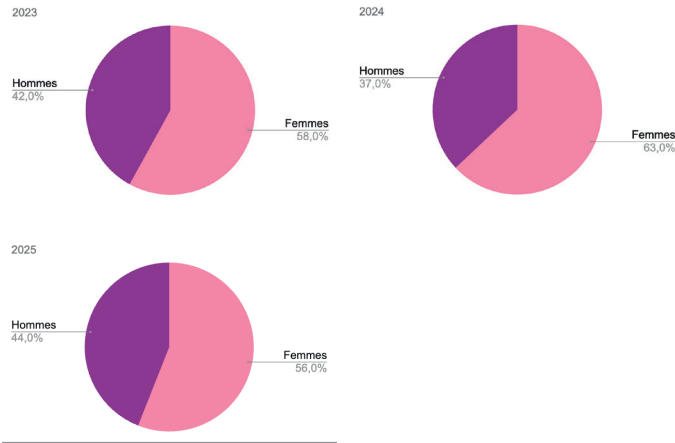
2023 : 139
2024 : 206
2025 : 155



Nombre d'intervenant·es

2023 : 34
2024 : 43
2025 : 27

Genre



Tendances 2022-2025

Depuis 2023, Trempo a progressivement structuré une activité de recherche, de veille et d'expérimentation autour des mutations du secteur musical, formalisée en 2024 sous le nom de pôle Musiques et Transitions. Ce pôle part d'un constat simple : les questions auxquelles font face les artistes et les professionnel·les de la musique - transition écologique, transformation numérique, modèles économiques - appellent des réponses collectives que ni le conseil individuel ni la formation classique ne suffisent à produire. Trempo y répond en construisant des espaces de travail partagés, en lien avec des partenaires académiques et professionnels, à plusieurs échelles territoriales.

Trois projets structurent la période. Slash Transition (2023-2027, financement européen) explore la place des artistes sonores dans les territoires en transition. Sur quatre ans, le projet articule résidences de création, formations professionnelles et événements publics à Nantes et dans les villes partenaires (Innsbruck, Tunis), en faisant de l'artiste un·e acteur·rice à part entière des dynamiques territoriales. En 2024, 36 actions ont été menées, réunissant 206 participant·es et 43 intervenant·es. Ecomusiq (2024-2026), mené avec le laboratoire PLACES, développe des outils co-construits avec les acteur·rices du secteur : en 2025, 4 actions pour 92 participant·es. Le Marathon Créatif, organisé en partenariat avec le Pont Supérieur et le ministère de la Culture en 2023 et 2024, a réuni jusqu'à 46 professionnel·les autour des futurs possibles de la filière musicale. Ces projets s'articulent à trois échelles : européenne, nationale et locale, en lien avec les universités de Nantes, La Rochelle, Angers et Le Mans.



©Margaux Martin's

Focus 2025

Du 9 au 12 décembre 2025 à Nantes, Slash Transition a organisé une semaine combinant réflexion collective, création artistique et journée professionnelle. Deux tables rondes ont réuni des acteur·rices sur le rôle de la musique dans les espaces urbains et la protection environnementale, l'une à l'ENSA, l'autre à Trempo. Une journée en partenariat avec Ecomusiq a rassemblé une quarantaine de professionnel·les du territoire français pour des retours d'expérience et des cercles de parole sur l'éco-anxiété. Des performances de Leïla Chaix et Pierre Lucas ont articulé création sonore et enjeux écologiques. Cette semaine illustre une méthode : faire coexister production artistique, formation et délibération collective dans un même temps et un même lieu, en faisant de l'artiste un·e acteur·rice de transformation territoriale.

Perspectives

L'avenir du pôle dépend en grande partie de l'aboutissement de trois appels à projets en cours, articulés autour du son dans l'espace public, de l'intelligence artificielle dans la création et du design sonore comme levier de transformation urbaine. Si ces projets aboutissent, le pôle sera amené à jouer un rôle transversal au sein de Trempo. La question de la soutenabilité économique après la fin des financements européens, à l'horizon 2032, reste le principal enjeu structurel de cette période.

Ressources humaines

25 salarié·es permanent·es (CDD > 6 mois = aucun) au 31 décembre 2025

24,26 ETP (équivalent temps plein annuel) ;

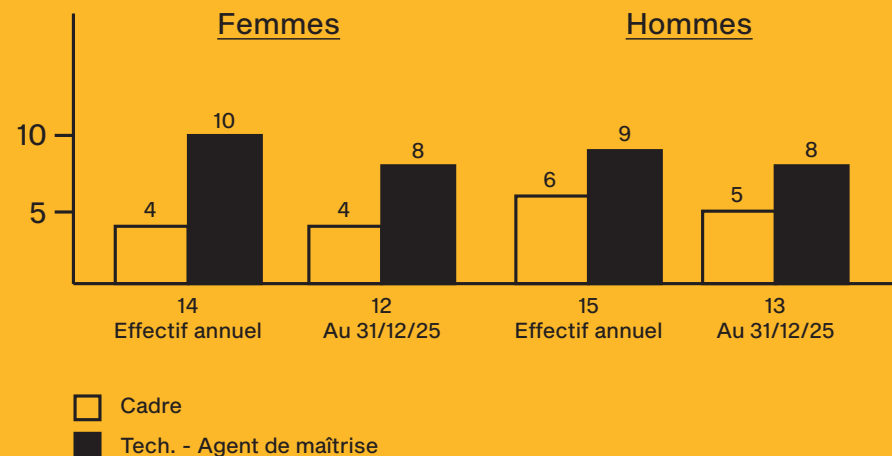
22,40 ETP au 31 décembre 2025

12 femmes et **13** hommes au 31 décembre 2025

19 CDI au régime général

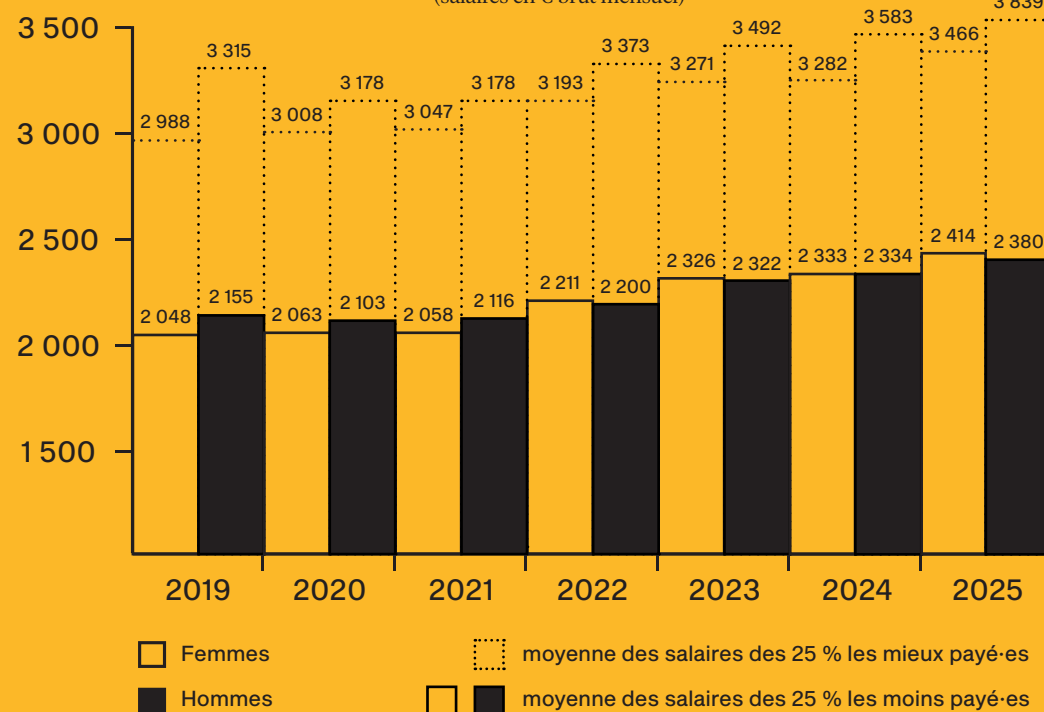
6 CDI au régime animateur·rices technicien·nes

Répartition des effectifs par CSP (effectif annuel)



Égalité professionnelle

(salaires en € brut mensuel)



L'équipe

Typhaine AUSSANT	Responsable de la formation
Caroline BAUDRY	Chargée de production
Karim BENNANI	Responsable de l'accompagnement
Thibault CHATELLIER	Intervenant ateliers de pratique musicale
Amaury CHOPIN	Intervenant ateliers de pratique musicale
Josselin COUTEAU	Responsable de la programmation
Guillaume DAVID	Responsable de la communication
Baïny DIAKITE	Administratrice générale et responsable des ateliers de pratique musicale
David FRABOLOT	Coordinateur ateliers de pratique musicale
Caroline FOULONNEAU	Intervenante ateliers de pratique musicale
Anne LANDON	Chargée d'administration des RH
Gérald LEBRETON	Régisseur général
Jean-François LE COQ	Régisseur événementiel
Coralie LE FALHER	Chargée de mission pôle Musiques et Transitions
Aurélien LEMAITRE	Responsable bar/accueil
Christelle MARGOGNE	Comptable
Jeoffrey MATSERAKA	Assistant de communication
Chloé NATAF	Responsable pôle Musiques et Transitions
Sandrine NOGUE	Chargée d'administration de la formation
Mathieu PICHON	Intervenant ateliers de pratique musicale
Raphaële PILORGE	Responsable de l'action culturelle
Laurine POURRET	Chargée d'administration formation
Claire REMY	Intervenante ateliers de pratique musicale
Olivier TURA	Directeur
Sébastien VARRIERAS	Régisseur studios de répétition

L'équipe

Stagiaires

Elodie Hassane, Master 1 Médiation culturelle et communication internationale – Université de Nantes, assistante communication pendant 2 mois

Salarié-es occasionnel·les

L'activité de Trempo génère un volume important d'embauches occasionnelles en soutien et/ou complément de l'équipe permanente, soit en 2025 :

- 40 formateur·rices / intervenant·es
- 2 technicien·nes / régisseurs·sseuses (régime général)
- 28 cachets de représentations artistes (GUSO)
- 10 cachets de répétitions artistes (GUSO)
- 66 contrats de technicien·nes intermittent·es (648 heures) (GUSO)
- 11 chargé·es d'accueil et du bar
- 1 chargé·es d'accueil billetterie
- 1 conférencier·ères
- 1 musicien·nes intervenant·es (ateliers)
- 1 coordinatrice logistique
- 1 assistante de production

Départs

L'année 2025 a été marquée par un plan de restructuration qui a malheureusement conduit l'association à devoir licencier 4 salarié·es :

- Sébastien Condolo, régisseur du studio d'enregistrement depuis 14 ans
- Christine Esneault, chargée d'accueil bar depuis 26 ans
- Pauline Malaterre, chargée d'actions culturelles depuis 2 ans
- Damien Tassin, responsable des partenariats avec les Universités et des recherches-actions depuis 21 ans

Nous les remercions chaleureusement et saluons leur implication et leur engagement dans le développement du projet de Trempo.

Bilan financier

Sur le cycle 2022-2025, le budget de Trempo est resté globalement stable autour de 2,5M €, avec une progression constante des ressources propres et une érosion progressive des subventions de fonctionnement.

Cette dynamique structurelle s'est cristallisée en 2025 : la suppression totale du soutien de la Région Pays de la Loire et la diminution de la subvention du Département, soit 157 500 € de subventions en moins, ont conduit à un plan de restructuration, à la réduction de certains budgets d'action et à la fermeture du studio d'enregistrement. Une aide exceptionnelle du CNM et la progression continue des ressources propres permettent de clôturer l'exercice avec un résultat bénéficiaire de 8 106 €.

Ce résultat marque une inflexion encourageante, mais l'équilibre budgétaire structurel reste à construire : il suppose de confirmer la trajectoire des ressources propres, de diversifier les sources de financement et de réduire la dépendance aux subventions publiques ponctuelles.

	2021	2022	2023	2024	2025	+/-
Budget	2 142 332 €	2 537 714 €	3 402 100 €	2 814 305 €	2 545 387 €	-10 %
Résultat	68 214 €	- 67 098 €	- 3 754 €	9 136 €	6 966 €	-24 %
Ressources propres	389 365 €	610 353 €	688 813 €	755 945 €	835 772 €	+11 %
Subventions d'exploitation	1 417 880 €	1 521 806 €	2 451 290 €	1 452 555 €	1 354 092 €	-7 %
Subventions de fonctionnement	1 294 759 €	1 319 504 €	1 300 444 €	1 326 360 €	918 710 €	-14 %
Charges d'exploitation	2 115 244 €	2 538 065 €	3 398 295 €	2 813 796 €	2 544 995 €	-10 %
Masse salariale brute	879 189 €	922 339 €	960 131 €	1 037 584 €	999 465 €	-4 %
Salarié-es permanent-es	30	28	29	29	25	-14 %
Équivalents temps plein	25	24	25	25	24	-4 %

Produits

Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 2 517 262 € (- 12,75 % par rapport à 2024, soit - 348 448 €).

Les ressources propres, représentant 835 772 €, soit une hausse de 1 % par rapport à 2024 (+ 8 943 €). Cette évolution traduit des réalités différentes en fonction des typologies de recettes :

- Formation : + 23 725€ (+ 5 %), chiffre d'affaires record, atteint grâce à un travail important sur la commercialisation et les marges ;
- Bar : - 14 339€ (- 14 %) suite au record de 2024, le bar a connu en 2025 une baisse importante des ventes en volume, constatée également sur le secteur café-hôtellerie-restauration ;
- Location de studios : + 3 828€ (+ 5 %) grâce à la hausse des tarifs en fin de saison et à l'augmentation des locations en session occasionnelle ;
- Privatisations : - 9 323 € (- 66%), du fait d'une problématique de positionnement de l'offre dans le nouveau paysage des espaces privatisables sur l'île de Nantes, sur laquelle nous travaillons.

Les subventions d'exploitation sont en baisse de 160 077 € (- 11 %) par rapport à 2024. Il faut noter qu'elles incluent 40 000 € d'aide à la restructuration du Centre National de la Musique. Sans cette aide, les subventions d'exploitation sont en diminution de près de 14 % (- 200 077 €) par rapport à 2024.

Cette situation s'explique par la baisse de 14 % des subventions de fonctionnement (- 151 088 €) du fait de la suppression totale de la subvention régionale (- 135 000 €) et de la diminution de la subvention du Département (- 22 500 €). Elle s'explique également par le non-renouvellement du Summercamp, financé par le CNM (56 288 € en 2024), en raison d'une restriction des critères d'éligibilité au projet.

Charges

Les charges de l'exercice 2025 s'élèvent à 2 545 387 €, en baisse de 10 % par rapport à 2024 (- 268 801€), en raison principalement des évolutions sur la consommation des dépenses du projet européen Slash Transition. Cela se traduit sur les charges de fonctionnement, d'un montant de 946 598€, en baisse de 13 % (- 144 329 €) par rapport à 2024.

Analyse des écarts 2024/2025 :

- Forte diminution des frais de sous-traitance (- 151 962 €), l'année 3 du Projet Slash Transition présentant moins d'action que l'année précédente;
- Progression des dépenses d'hébergement et réception (+ 10 285 €) en raison de la réalisation de 2 stages internationaux de plus qu'en 2024;
- Hausse des honoraires (+ 6 860 €) en raison du recours à un conseil juridique dans le cadre du plan de restructuration et de la mise en place d'un accompagnement RH à l'issue.

Les achats de marchandises sont en baisse de 22 % (- 6 922 €) en corollaire de la baisse des ventes en volume subie par le bar.

La masse salariale connaît une diminution de 3 % (- 44 720 €) suite à la mise en œuvre du plan de restructuration, effectif au 1er juillet 2025. Cela a induit une économie de 4 mois de salaires sur les postes supprimés (tenant compte des préavis) et un impact global des ruptures de contrat de 29 000 € sur le budget.

Enfin, les charges liées aux impôts et taxes sont en baisse de 20 % (- 18 614€) du fait de 2 évolutions majeures :

- la taxe sur les salaires avait été affectée en 2024 par le versement de l'acompte de subvention du projet Slash Transition (- 20 749 €) ;
- la structure est désormais redevable de la contribution OETH (+2 233 €).

Ce résultat équilibré n'impacte pas le fonds de roulement, qui représente toujours 2,5 mois de financement de l'exploitation.

Tendances 2022-2025

Le budget de l'association est resté relativement stable entre 2022 et 2025, autour de 2,5M €, bien que l'on constate un pic à 3,4M € en 2023, correspondant au démarrage du projet européen Slash Transition. Ce budget traduit cependant des trajectoires financières différenciées entre les ressources propres, les subventions et la masse salariale.

Ressources propres

Les ressources propres connaissent un développement constant sur la durée du cycle, avec une croissance de 25 % (+ 155 000 €). Alors qu'elles représentaient 24 % du budget en 2022, elles représentent 30 % du budget en 2025. Cette dynamique est principalement portée par les recettes de formation (+ 150 000 €) du fait de l'évolution des tarifs et des modalités de commercialisation. Elle est complétée par l'augmentation des recettes de location de studios et de l'école de musique (+ 28 000 €), contrairement aux privatisations qui connaissent un fort ralentissement (- 14 000 €) depuis la crise du covid. Cette dynamique repose quasi exclusivement sur les recettes de formation, ce qui réduit d'autant la marge de manœuvre en cas de retournement de ce marché ou d'évolution des critères d'éligibilité des financeurs comme l'AFDAS.

Subventions

Les subventions de fonctionnement ont connu une certaine stabilité sur le début du cycle avec un soutien renforcé de la DRAC Pays de la Loire en 2022 et de la Ville de Nantes en 2024. Mais si elles représentaient 41 % du budget en 2022, leur part diminue à 36 % du budget en 2025. Elles accusent une réduction de 115 000€ soit - 11 % sur la période, en raison de la suppression du soutien de la Région Pays de la Loire en 2025 (- 135 000 €) et de la diminution de l'aide du Département Loire-Atlantique (- 22 500 €).

Les subventions aux projets restent quant à elles relativement stables durant le cycle (environ 450 000 €) en dehors de l'année 2023 (1 415 260 €) correspondant à l'attribution du projet Slash Transition. Elles représentaient 19 % du budget en 2022 et 17 % en 2025.

Masse salariale

Les charges d'exploitation générales ont été contenues sur l'ensemble du cycle 2022-2025 (environ 1,4M €), avec des fluctuations relevant principalement de la consommation de crédits sur projets subventionnés.

La masse salariale connaît cependant une croissance en début de cycle, liée à l'embauche de 2 salarié-es en CDI en 2022 et 2023 et à l'évolution régulière de la valeur du point d'indice conventionnel (+ 9,68 % entre 2022 et 2025). Elle connaît une baisse en 2025, en raison du plan de restructuration qui aboutira en 2026 à une économie de l'ordre de 115 000€.

Résultat d'exploitation

Le cycle 2022-2025 a été marqué par l' "effet ciseaux" par lequel la stabilité des subventions ne permet pas d'amortir l'augmentation des frais généraux. Cette dynamique a été atténuée en partie par le développement soutenu des ressources propres, permettant de réduire le déficit du résultat d'exploitation de - 129 000 € en 2022 à - 80 000 € en 2024. Le plan de restructuration mis en œuvre en 2025 vise à atteindre l'équilibre budgétaire à l'horizon 2027/2028, en combinant une économie de masse salariale de l'ordre de 115 000 € en année pleine et la poursuite du développement des ressources propres, dont la trajectoire de croissance est continue depuis 2022.

Merci !



Trempe
6 bd Léon Bureau
44200 Nantes

Tél : 02 40 46 66 33
Mail : info@trempe.com

www.trempe.com